

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03859

Numéro SIREN : 804 765 295

Nom ou dénomination : PRINTANIA

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2019 sous le numéro de dépôt 18794

PRINTANIA
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros
Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux
RCS Versailles : B 804765295

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2019

n° de
dépôt



n° de
gestion

01 OCT. 2019

n° de
facture

Quint.

n° de
chrono

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre premier exercice social.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation en vigueur faisant application des règles comptables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 408 463 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 100 430 euros

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 11 726 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 283 062 euros

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 125 401 euros

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte des produits et frais financiers, il s'établit à 125 401 euros

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (-) 74 euros
- de l'impôt sur les sociétés de 30 136 euros

L'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par un bénéfice de 95 191 euros

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 95 191 euros

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- Au compte « report à nouveau »	12 786 euros
Et le solde, soit	82 405 euros au compte « Autres réserves »

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient de 134 956 euros.

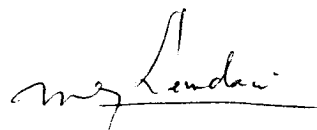
GERANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

- Rémunération de la gérance

Vous aurez à approuver la rémunération perçue par Monsieur LEMDANI Mohammed pour ses fonctions de Président Directeur Général au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 18 854 euros et vous proposons de faire sa rémunération brute annuelle à la somme de 21 965 euros pour l'exercice 2019

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE



PRINTANIA

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros

Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux

RCS Versailles : B 804765295

**RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2019**

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre premier exercice social.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation en vigueur faisant application des règles comptables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 408 463 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 100 430 euros

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 11 726 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 283 062 euros

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 125 401 euros

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte des produits et frais financiers, il s'établit à 125 401 euros

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (-) 74 euros
- de l'impôt sur les sociétés de 30 136 euros

L'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par un bénéfice de 95 191 euros

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 95 191 euros

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- Au compte « report à nouveau »	12 786 euros	
Et le solde, soit	82 405 euros	au compte « Autres réserves »

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient de 134 956 euros.

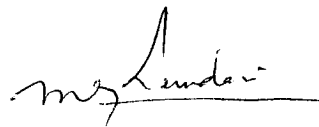
GERANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

- Rémunération de la gérance

Vous aurez à approuver la rémunération perçue par Monsieur LEMDANI Mohammed pour ses fonctions de Président Directeur Général au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 18 854 euros et vous proposons de faire sa rémunération brute annuelle à la somme de 21 965 euros pour l'exercice 2019

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE



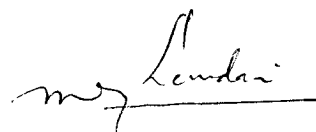
PRINTANIA
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros
Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux
RCS Versailles : B 804765295

RAPPORT SPÉCIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2019

Conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

LA GERANCE



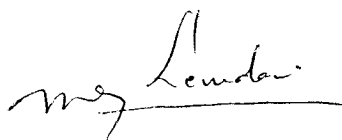
PRINTANIA
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros
Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux
RCS Versailles : B 804765295

RAPPORT SPÉCIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2019

Conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

LA GERANCE



PRINTANIA
Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros
Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux
RCS Versailles : B 804765295

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2019**

L'an deux mil dix neuf,

Le 30 JUIN,

A 13 heures,

Les associés de Société PRINTANIA, Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1000.00 euros divisé en 100 parts de 10.00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux, sur convocation de la gérance.

Seul présent :

- Monsieur LEMDANI Mohammed, propriétaire de 100 actions

Seul associé de la Société et représentant en tant que tel la totalité des actions émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur LEMDANI Mohammed – Président Directeur Général

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,

- Rémunération du Président Directeur Général,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 95 191 euros de l'exercice de la manière suivante :

- | | |
|----------------------------------|--|
| - Au compte « Report à nouveau » | 12 786 euros |
| Et le solde, soit | 82 405 euros au compte « Autres réserves » |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération perçue par Monsieur LEMDANI Mohammed, pour ses fonctions de Président Directeur Général au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 18 854 euros.

Et décidons de fixer leur rémunération brute annuelle pour l'exercice 2019 comme suit :

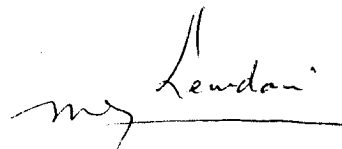
- Monsieur LEMDANI Mohammed 21 965 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mr. LEMDANI', is written over a horizontal line.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Identification

M SAID AREZKI

Pour le compte de :

PARIS

SAS PRINTANIA

FRANCE

804 765 295

36 RUE VEUVE FLEURET

N° d'adhérent : 20112230022929

78130 MUREAUX (LES)

Période déclarée : 2018

Date limite de dépôt : 18/05/2019

Déclaration

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 2
Annexe 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 3
Annexe 2033A (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 4
Annexe 2033B (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 5
Annexe 2033C (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 6
Annexe 2033D (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 7
Annexe 2033E (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 8
Annexe 2033F (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 9
Annexe 2033G (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 10

Constaté conforme à l'original

mg Lendou

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie **36 RUE VEUVE FLEURET**
Code postal **78130** Ville **LES MUREAUX**
Pays **FRANCE**

B - ACTIVITÉS

Activités exercées

BAR BRASSERIE HOTEL

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	87 208	Déficit (report du 2033-B)	0
Bénéfice imposable à 15%	38 120			

AUTRES INFORMATIONS

2 - Coordonnées du conseil

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I) **I**
Forme juridique ou titre **SARL** Nom et prénom ou dénomination **ORGES**
Qualité et profession ou complément de dénomination **CONSEIL EN GESTION D
ENTREPRISES**
Numéro, type et nom de voie **9 RUE DE L'OURCQ**
Code postal **75019** Ville **PARIS**
Pays **France** N° téléphone **0142009714**

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - Rémunérations

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*) **100 430**

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	400 000		400 000
Immobilisations incorporelles - Autres	17 810	17 810	0
Immobilisations corporelles	149 654	65 662	83 992
Immobilisations financières (1)	5 100		5 100
TOTAL I (5)	572 564	83 472	489 092
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes	7 900		7 900
Créances (2) clients et comptes rattachés	124 443		124 443
Créances autres (3)			0
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	41 088		41 088
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	173 431	0	173 431
TOTAL GENERAL (I + II)	745 995	83 472	662 523

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Report à nouveau	38 764
Résultat de l'exercice	95 192
TOTAL I	134 956
3 - Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	12 185
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	379 044
TOTAL III	527 567
TOTAL GENERAL (I + II + III)	662 523

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	(4) Dont dettes à plus d'un an	379 044
(2) Dont créances à plus d'un an	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	11 140

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits d'exploitation			Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		40 613
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	367 850
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			408 463
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 053
Autres charges externes			135 497
	dont crédit-bail immobilier		76 302
Impôts, taxes et versements assimilés			1 456
	dont TP/CFE, CVAE		1 456
Rémunérations du personnel			100 430
Charges sociales			11 726
Dotations aux amortissements			28 900
Total des charges d'exploitation (II)			283 062
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			125 401
Produits et charges divers	Produits exceptionnels (IV)		50
	Charges exceptionnelles (VI)		124
	Impôts sur les bénéfices (VII)		30 136
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			95 191

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	95 191	0
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		30 136
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	125 327	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	125 327	0

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	400 000			400 000	
Autres	17 810			17 810	
Immobilisations corporelles					
Terrains					0
Constructions					0
Installations techniques matériel et outillage industriels	56 573	9 412		65 985	
Installations générales agencements divers	81 442			81 442	
Matériel de transport					0
Autres immobilisations corporelles	499	1 728		2 227	
Immobilisations financières					
	5 100			5 100	
TOTAL rubrique I	561 424	11 140	0	572 564	0

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
		17 810		17 810
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers	36 762	28 673		65 435
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles		227		227
TOTAL rubrique II	54 572	28 900	0	83 472

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

IV - DIVERS

Montant de la TVA collectée 36 204

Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations) 9 414

**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel 2
- dont apprentis 1

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises 408 463
TOTAL 1 408 463

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats 5 053
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances 59 195
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre
d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 76 302
TOTAL 3 140 550

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3) 267 913

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE X
Chiffre d'affaires de référence de la CVAE 408 463
Effectifs au sens de la CVAE 2

Période de référence du **01/01/2018** au **31/12/2018**

Composition du capital social

Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR	
	Nom et prénom	LEMDANI MOHAMMED	Nom marital
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention 100,00%
	Date de naissance	20/04/1963	Pays de naissance ALGERIE
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance HUSSEIN DEY
	Numéro, type et nom de voie	72 AVENUE DE VRDUN	
	Code postal	92390	Ville VILLENEUVE LA GARENNE
	Pays	FRANCE	

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

☒ X

POUVOIR

Je soussigné, Monsieur LEMDANI Mohammed
Demeurant : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux
Agissant en qualité de Président Directeur Général de la Société PRINTANIA

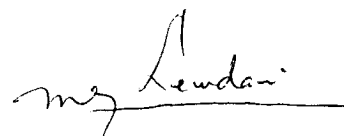
Donne par les présentes pouvoir au Cabinet ORGES, situé au : 9, Rue de l'Ourcq - 75019 Paris, de
pour moi et en mon nom faire au Tribunal de Commerce de Versailles et tous autres Organismes
sociaux et fiscaux, tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre de
Commerce et Sociétés concernant ladite Société.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer
tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en
totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à Paris,

Le 30 septembre 2019

Monsieur LEMDANI
Mohammed

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'mg Lemdani', with a horizontal line drawn underneath the signature.